

Ille-et-Vilaine, Département

Service Presse
Tel. 02.99.02.35.32
[@Presse_35](#)

Rennes, le 25 novembre 2021

Communiqué de presse

Le Département d'Ille-et-Vilaine réaffirme son engagement contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes ce jeudi 25 novembre, le Département revient sur sa mission d'assistance et d'écoute des victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Des actions de sensibilisation et d'information sont mises en place pour faire connaître aux victimes et à leurs proches, les démarches, les aides et les recours existants sur les territoires.

La Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes

Depuis 1999, le 25 novembre est la Journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes.

En effet, en France 1 femme sur 10 est victime de violences conjugales, et ce chiffre ne fait que s'accroître, chaque année. En 2019, 146 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire et 27 hommes ont été tués par leur (ex)-partenaire. Plus de la moitié des femmes « autrices » de violence (11 sur 21, soit 52 %) avaient déjà été victimes de violences de la part de leur partenaire. 25 enfants mineurs sont morts, victimes d'infanticides ou dans un contexte de violences conjugales.

En 2020, pendant le 1^{er} confinement, le nombre de plaintes pour violences intrafamiliales a augmenté de 30% en Ille-et-Vilaine.

Le Département est engagé dans la lutte contre ces violences depuis plusieurs années. La journée du 25 novembre est l'occasion pour le Département de rappeler l'importance d'une mobilisation collective contre toutes les formes de violences faites aux femmes et intrafamiliales. Toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur sexe ou leur classe sociale, peuvent être concernées par la violence, et chaque témoin de violences peut jouer un rôle clé d'alerte et de prévention.

Dans le contexte de ses missions d'action sociale, la collectivité accompagne les victimes au quotidien via les Centres départementaux d'action sociale (Cdas). Les six agences départementales et leurs Cdas sont impliqués dans les 7 réseaux de lutte contre les violences intrafamiliales / faites aux femmes qui existent en Ille-et-Vilaine, sur les territoires de Redon, Vallons-de-Vilaine, Saint-Malo, Brocéliande, Vitré, Fougères et Rennes.

Des actions de sensibilisation organisées dans les territoires breilliens

A l'occasion de cette journée du 25 novembre, de nombreuses opérations de sensibilisation sont organisées par le Département d'Ille-et-Vilaine pour alerter et informer, mais également pour échanger avec le grand public et communiquer auprès des professionnel.les.

Au programme de cette journée du 25 novembre :

➤ Une journée de sensibilisation à Rennes-Villejean

Plusieurs événements sont organisés sur la dalle Kennedy :

- **Depuis le 15 novembre et jusqu'au 3 décembre, une exposition de panneaux et des visuels de sensibilisation sur le thème des violences conjugales et intrafamiliales, réalisés par le**

Département d'Ille-et-Vilaine sont exposés dans le hall de l'Espace Social Commun (ESC) de Villejean.

- **Un spectacle de mise en situation sera donné sur les violences intrafamiliales : « Tu te prends pour qui ? » : Un moment de violence conjugale.** Ce spectacle de 10 minutes sera joué à plusieurs reprises par la troupe Quidam-théâtre. A la suite de chacune des représentations, Rachel Jouvét, ancienne victime, ainsi qu'un.e professionnel.le, seront disponibles pour échanger avec le public.
 - **Des stands d'information** avec des supports de communication, et des guides d'aide, pour échanger avec des professionnel.les et des femmes sorties du cycle de la violence.
 - **Un espace cocooning**, à la salle polyvalente du centre social dans l'Espace Social Commun de Villejean, pour les femmes qui auraient besoin de confidentialité pour se confier.
- **Des soirées ciné et théâtre, suivies d'échanges et d'informations avec le public dans les territoires**
- **À Fougères, avec le film « Mon Roi »,**
 - **À Guipry-Messac, avec le court-métrage « Avant de tout perdre ».**
 - **À Bréal-sous-Montfort, une représentation du spectacle « Les discrètes »** de la compagnie Quidam théâtre.

Dans la continuité de cette journée du 25 novembre, deux événements seront organisés :

- **Un forum le 30 novembre à Dinard**
« **Les violences invisibles ... Vraiment ??** » Des débats, des tables rondes, des échanges seront organisés, en présence de Laëtitia Mirande, Vice-Procureur au Tribunal de Grande Instance de Saint-Malo, pour « Informer, repérer, nommer, révéler et accompagner les victimes de violences ».
- **Une conférence autour des violences dans les couples adolescents le 3 décembre de 09h30 à 12h30 à l'Auditorium des Archives départementales à Rennes**
Cette conférence sera animée par Emmanuelle Piet, Médecin de PMI, Présidente du Collectif féministe contre le viol et ancienne membre du Haut Conseil à l'égalité.

Le Département d'Ille-et-Vilaine s'engage dans la lutte contre les violences faites aux femmes :

Mobilisé en tant que chef de file de l'action sociale, le Département œuvre à travers ses 22 Centres départementaux d'action sociale (Cdas) présents sur le territoire, pour accompagner celles et ceux qui en ont besoin. Un schéma départemental est mis œuvre pour améliorer la prise en charge des victimes grâce à :

- **Un accompagnement des victimes,**
- **un protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes,**
- **des Intervenants Sociaux en Commissariats et Gendarmeries (ISCG)**
- **des actions dans les territoires,**
- **des supports de communication renouvelés tels que :**
 - ✓ **Un guide « Repérer, accompagner, accueillir »** à l'usage des professionnel.es, élu.es, ou bénévoles d'associations en Ille-et-Vilaine

- ✓ **Un flyer avec les numéros essentiels et l'outil « Violentomètre¹ »** : « Vous pensez connaître votre relation, testez-vous ! »
- ✓ **Un marque page avec l'outil « Violentomètre »** ;
- ✓ **Des visuels et des panneaux d'affichage** sur le thème des violences conjugales et intrafamiliales, avec le « Violentomètre », le cycle de la violence, les différentes formes de violences conjugales, l'aide au départ des victimes et, les violences intrafamiliales.

Infos pratiques :

En Ile-et-Vilaine, l'écoute, l'information et l'orientation des victimes sont assurées en continu. La plateforme d'écoute et d'orientation de l'ASFAD continue d'assurer sa mission 24h/24 et 7j/7 au 02 99 54 44 88.

Le service départemental Info sociale en ligne répond aux questions au 0 800 95 35 45, du lundi au vendredi, de 9h à 18h (appel et service gratuit et confidentiel). Vous pouvez également adresser vos questions par mail : isl@ille-et-vilaine.fr

En cas de danger grave et immédiat, le 17 est le moyen de contact à utiliser, le numéro d'urgence SMS 114 pour les personnes ayant des difficultés à entendre et à parler. D'autres dispositifs sont toujours en place : la plateforme de signalement des violences sexuelles (arretonslesviolences.gouv.fr), le numéro d'écoute national (39 19), l'accueil d'urgence par les associations locales et les centres d'hébergement d'urgence, les pharmacies.

¹ Inspiré du Violentomètre imaginé par la mairie de Paris, Le Département de la Seine-Saint-Denis et l'association « En Avant Toutes ».